

ANCIENNE GARE DE DÉPORTATION DE BOBIGNY

Site historique et mémoriel de la Déportation
des Juifs de France



CONTACT

Ancienne gare de déportation de Bobigny

Pavillon d'accueil du public

151 avenue Henri Barbusse

93000 Bobigny

TÉL. : 01 89 57 21 57

Pavillon administratif

39 rue de la gare

93000 Bobigny

TÉL. : 06 26 49 91 96

gare.deportation@ville-bobigny.fr

www.garedeportation.bobigny.fr

MÉMORIAL ANCIENNE GARE DE DÉPORTATION

OUVERTURE AU PUBLIC

De l'été 1943 à l'été 1944, la gare de Bobigny fut le lieu principal de la Déportation des Juifs de France organisée par l'Allemagne nazie avec le soutien du gouvernement de Vichy. En 13 mois, 21 convois sont organisés et 22 500 hommes, femmes, enfants, internés au camp de Drancy, sont déportés vers les camps d'extermination au départ de cette gare. C'est un lieu majeur de la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale.

Mardi 18 juillet 2023, sera officiellement inauguré le Mémorial de l'Ancienne Gare de Déportation de Bobigny, à l'occasion du 80^e anniversaire du départ du premier convoi depuis ce site. Seul exemple en France de site ferroviaire utilisé pour la déportation des Juifs qui soit resté presque dans son état d'origine, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2005. Ces dernières années, la Ville de Bobigny a conduit des travaux de restauration importants et a réalisé des aménagements paysagers, scénographiques et architecturaux afin de permettre l'accueil et la visite du public. L'Ancienne Gare de Déportation ouvre ses portes au public en ce début d'année pour de premières visites, et s'offre à la découverte à travers un parcours d'exposition et d'interprétation de plein air permanent. Visites guidées, ateliers pédagogiques, expositions temporaires, événements culturels et cérémonies commémoratives y seront organisés toute l'année. Le Mémorial de l'Ancienne Gare de Déportation sera officiellement inauguré Mardi 18 juillet 2023 à l'occasion du 80^e anniversaire du départ du premier convoi parti depuis cette ancienne gare.

UN PARCOURS HISTORIQUE ET PÉDAGOGIQUE, UN LIEU DE MÉMOIRE ET DE VIE

Sur plusieurs hectares, depuis son entrée historique jusqu'au lieu de leur embarquement dans des wagons plombés dans la cour aux marchandises, le site propose **un chemin de visite** retraçant, à partir de témoignages et du paysage ferroviaire de l'époque, la déportation des internés du camp de Drancy essentiellement vers Auschwitz-Birkenau. C'est là que beaucoup font leurs derniers pas sur le sol français. Le site propose également, une **« esplanade de la mémoire »** où se dressent 75 stèles à la mémoire de tous les convois de déportés juifs partis de France entre 1942 et 1944 vers les camps de la mort. Cette esplanade a été conçue tout autant comme un espace d'histoire que comme un lieu de recueillement.

L'**Ancienne Halle aux marchandises** restaurée pourra quant à elle, accueillir aussi bien des activités et manifestations commémoratives, que des activités pédagogiques et scientifiques, ou des manifestations culturelles mémorielles.

VISITER L'ANCIENNE GARE DE DÉPORTATION : DEUX POSSIBILITÉS

Les visiteurs pourront choisir entre :

- une visite « courte » depuis le « Jardin du présent ». Ce belvédère aménagé permet d'englober d'un seul regard le site et son environnement tout en disposant d'informations repères sur l'histoire de la gare et son rôle dans la déportation des Juifs de France.
- une visite « longue », permettant d'accéder à l'espace de mémoire et de parcourir le site historique.

Un audioguide et une application numérique téléchargeable seront à disposition à l'accueil pour accompagner la visite.

Sur site, le public trouvera :

- des informations essentielles sur la Shoah ;
- des informations sur l'histoire de la gare : sa création avant-guerre, son utilisation comme gare de déportation, son usage industriel, sa transformation en lieu de mémoire ;
- une représentation du site tel qu'il était en 1943 et 1944 ;
- une cartographie locale, nationale, européenne, de la Shoah ;
- des témoignages de déportés.

Complémentaire à la visite du Mémorial de la Shoah de Drancy, la découverte de l'Ancienne Gare de Déportation de Bobigny peut être effectuée sans qu'une visite du site de Drancy soit préalablement nécessaire.

Mémorial Ancienne Gare de Déportation / Ouverture au public



18 janvier 2023
Ouverture au public

18 juillet 2023
Inauguration officielle

CONTACTS

Adèle PURLICH
Direction Ancienne
Gare de Déportation
adele.purlich@ville-bobigny.fr
Tél. : 06 34 45 86 68

Bernard SAINT-JEAN
Mission Ancienne
Gare de Déportation
bernard.st-jean@ville-bobigny.fr
Tél. : 01 41 60 95 50

Jours d'ouverture

Le Mémorial est ouvert du mercredi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

La visite du site est gratuite (parcours historique et mémoriel)

151 avenue Henri Barbusse - 93000 Bobigny

Tél. : 01 89 57 21 57 - mail : gare.deportation@ville-bobigny.fr

Visite guidée

Des visites guidées avec conférenciers sont organisées par Seine-Saint-Denis Tourisme

Renseignements : 140 avenue Jean Lolive - 93695 Pantin cedex

Tél. : 01 49 15 98 98 - tourisme93.com

Visites scolaires

Les visites scolaires sont assurées par le Mémorial de la Shoah de Drancy partenaire du site

110-112 avenue Jean Jaures - 93700 Drancy

Tél. : 01 42 77 44 72 - drancy.memorialdelashoah.org



ANCIENNE GARE DE DÉPORTATION DE BOBIGNY

L'HISTOIRE DU SITE

Le site de Bobigny constitue le seul exemple de gare ayant servi à la déportation, dont l'état est proche de sa configuration d'origine. C'est dire l'importance historique et mémorielle de ce lieu, inscrit en 2005 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, après le classement en 2001 de la cité de la Muette, ancien camp de Drancy.

HISTOIRE DU LIEU

La gare de Bobigny fut construite en 1928 le long de la Grande Ceinture parisienne, sur un vaste espace de près de quatre hectares. Elle comprenait un bâtiment voyageur, dont le trafic peu rentable est arrêté en 1939, et une grande Halle marchandises construite en 1930 dont les embranchements secondaires desservaient le fort d'Aubervilliers, les usines alentours, l'imprimerie du journal « L'Illustration » et servait aussi aux exploitants maraîchers.

De l'été 1943 à l'été 1944, la gare de Bobigny devient le lieu de la déportation par l'Allemagne nazie aidée par le gouvernement de Vichy, des Juifs de France, détenus au camp de Drancy. La gare de Bobigny prend ainsi le relais de celle du Bourget utilisée depuis mars 1942 pour la déportation des Juifs de France.

En 13 mois, 21 convois sont organisés et 22 500 hommes, femmes, enfants, soit un tiers des Déportés Juifs de France, sont déportés principalement vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, où l'immense majorité d'entre eux trouve la mort.

Elle prend place dans un réseau de lieux du nord-est parisien. Situés à proximité les uns des autres, ils ont été les témoins majeurs de l'internement, puis de la déportation des Juifs de France. C'est le cas du camp de la cité de La Muette à Drancy ou de la gare du Bourget. D'autres ont servi de lieux de détention et de départ en déportation pour une partie des résistants à l'occupation allemande. Parmi ceux-ci figurent les camps du Fort de Romainville aux Lilas, le quai aux bestiaux de Pantin, ou l'aéroport du Bourget par lequel une partie des survivants a pu revenir. Dans l'Après-Guerre et durant les Trente Glorieuses, le site de Bobigny sera exploité à la fois comme lieu de stockage et de vente de métaux avec l'installation en 1954 d'une entreprise de ferrailage, mais également comme gare de marchandise. L'activité de fret déclinant, la société de ferrailage occupera la totalité de l'emprise du site jusqu'en 2005. Cette activité protégera le site en évitant destructions et nivellements.

ÉMERGENCE DE LA MÉMOIRE

Jusque dans les années 80, la mémoire du génocide n'est pas centrale dans les mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est qu'en 1976 qu'est érigé à Drancy un monument auquel est ajouté un wagon témoin.

En 1988, la Ville de Bobigny s'oppose à la démolition envisagée du bâtiment des voyageurs et demande au début des années 90, avec des associations d'anciens déportés, son classement aux Monuments historiques.

En 1993, la mairie appose une plaque commémorative sur ce bâtiment faisant explicitement référence à la déportation depuis cette gare de 22 500 Juifs de France. À partir de cet événement, l'association Fonds Mémoire d'Auschwitz organise un travail de mémoire autour du lieu, et des cérémonies commémoratives avec la Ville. L'association du convoi 73 se crée et organise également des commémorations.

À la fin des années 90, la SNCF s'engage dans un travail de recherche et de mémoire sur l'histoire de l'entreprise pendant l'occupation. C'est le début d'un processus qui conduira à la reconnaissance de ce site en tant que lieu de mémoire et d'histoire.

Cette démarche aboutira en 2005 au départ de l'entreprise de ferrailage, et à l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques du site : c'est-à-dire la totalité du sol de l'emprise, le bâtiment des voyageurs et la Halle marchandises, les voies de chemin de fer, le poste d'aiguillage.



Ancienne Gare de Déportation de bobigny / L'histoire du site



CONTACTS

Adèle PURLICH
 Direction Ancienne
 Gare de Déportation
 adele.purlich@ville-bobigny.fr
 Tél. : 06 34 45 86 68

Bernard SAINT-JEAN
 Mission Ancienne
 Gare de Déportation
 bernard.st-jean@ville-bobigny.fr
 Tél. : 01 41 60 95 50

HISTOIRE D'UN PROJET

Dès lors, un projet de valorisation mémorielle et historique devient possible. La Ville met en place une mission et constitue un comité de préfiguration du projet avec les associations mémorielles et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, les services concernés de l'État, du Conseil régional et du Conseil général, la Fondation du Patrimoine et l'entreprise SNCF. Un conseil scientifique sera constitué pour appuyer la réflexion de ce comité. Une première campagne de restauration conservatoire est engagée en 2008 portant sur le clôt et le couvert du bâtiment des voyageurs et celui des lampistes afin de prévenir toute dégradation de ces bâtiments déjà très abîmés.

En 2011, la Ville et la SNCF signent un protocole de coopération pour la réhabilitation de cette ancienne friche ferroviaire et l'aménagement d'un mémorial. Un dispositif d'exposition provisoire présentant l'histoire du lieu, son rôle dans l'organisation de la déportation des Juifs de France est installé sur place, mais le site n'est visitable que sur rendez-vous et n'est pas praticable par tous. Un livret historique et un site Web sont créés.

En 2013 prennent fin des travaux de dépollution industrielle réalisés par l'entreprise de ferrailage dans le cadre de ses obligations églementaire.

La même année, la SNCF réalise la restauration complète de la Grande Halle des Marchandises, que la Ville inaugure le **27 janvier 2015** à l'occasion de la Journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité, 70^e anniversaire de la libération d'Auschwitz.

Pour la première fois, un cérémonial commémoratif pouvait ainsi être accueilli à l'abri d'un lieu ayant retrouvé sa dignité et face aux voies d'origines des convois de déportés.

Cependant l'ancienne gare de déportation de Bobigny demeurait encore mal connue pour sa valeur historique et mémorielle. Ancienne friche ferroviaire, elle ne disposait pas de l'ensemble des fonctions nécessaires à un accueil convenable du public, le dispositif d'exposition sur place restait embryonnaire, et des éléments du paysage ferroviaire de l'époque restaient encore à mettre en valeur. Enfin le site était enclavé, coupé de son environnement immédiat, sans visibilité urbaine.

C'est pourquoi **en 2015** le conseil municipal a adopté un programme de travaux pour l'aménagement paysager et scénographique du site, sur la base des engagements financiers de la Région et du ministère de la Défense.

En 2016 est organisé un concours européen de Maitrise d'œuvre qui est remporté par le groupement OKRA paysagiste mandataire et l'Atelier Philippe Prost Architecte.

Les travaux d'aménagement démarreront en septembre 2020 pour s'achever en décembre 2022.



2011
SIGNATURE
D'UN PROTOCOLE
ENTRE BOBIGNY
ET LA SNCF POUR
FAIRE DE LA GARE
UN MÉMORIAL

2013
FIN DES TRAVAUX
DE DÉPOLLUTION
DU SITE

27 jan. 2015
INAUGURATION DE LA HALLE
MARCHANDISES RÉNOVÉE

2015
UN PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT
PAYSAGER ET
SCÉNOGRAPHIQUE
EST ADOPTÉ
PAR LA VILLE

2016
ORGANISATION
D'UN CONCOURS
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

**Sept. 2020
à déc. 2022**
RÉALISATION
DES TRAVAUX

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SCÉNOGRAPHIQUE

L'Ancienne Gare de Déportation de Bobigny possède un pouvoir évocateur fort car elle a conservé pratiquement toute sa topographie d'origine. Son aménagement paysager et scénographique permet de révéler ce lieu, de l'ouvrir sur la Ville et de le rendre visible et lisible, donnant à voir et comprendre son histoire dans sa matérialité, sa géographie et son paysage. Il permet un parcours de transmission en plein air, jalonné d'une présentation historique, de témoignages, d'espaces de commémorations et de recueillement, suivant le parcours emprunté par les déportés.

RÉVÉLER LE SITE DE MÉMOIRE

L'aménagement d'une clôture cinétique et métaphorique offre une façade urbaine qui manquait jusqu'à présent au site, rendant visible et perceptible l'existence du lieu et de son histoire : 21 modules formés de lames de bois scandent l'Avenue Henri Barbusse au Sud et ancrent le lieu de mémoire dans le paysage urbain. Ils forment un hommage en filigrane aux 21 convois partis de la gare de Bobigny. À l'Ouest, de nouveaux cheminements piétons s'ouvrent sur la ville et ses habitations, suivant le tracé des anciennes voies de la gare de marchandise, laissant libre et lisible au regard la plateforme ferroviaire.

ACCUEILLIR ET GUIDER LE PUBLIC

L'entrée du site utilisée durant la guerre a été retrouvée : elle marque le passage de la vie urbaine vers le cœur mémoriel de la gare. Un nouveau pavillon d'accueil et d'interprétation, immédiatement situé à gauche de l'entrée, sert de support et d'écran pour préparer et temporiser la visite. Il livre l'information historique, de manière à laisser, par la suite, s'exprimer l'expérience, les émotions, la commémoration.

PALIERS DE LA MÉMOIRE

Le parcours de visite commence par une longue rampe qui constitue une liaison topographique entre présent et passé. C'est un parcours graduel qui offre progressivement une forme d'intimité et d'introspection propice au silence et à la réflexion. Au cours de cette descente entre présent et espace mémoriel, le visiteur prend connaissance de l'histoire des déportés à travers leurs témoignages et leurs récits.

ESPLANADE DU PRÉSENT

Cette rampe s'enfonce dans un plateau construit par le ferrailleur, transformé en une esplanade-jardin. Il constitue le lieu de l'accueil et de rencontre avec l'histoire, appartenant à la fois à la ville et à l'enceinte de la gare. Un belvédère spontané, offert par ce plateau, offre aujourd'hui une vue panoramique dévoilant l'ensemble du site de mémoire.



Aménagement paysager et scénographique



CONTACTS

Adèle PURLICH

Direction Ancienne
Gare de Déportation
adele.purlich@ville-bobigny.fr
Tél. : 06 34 45 86 68

Bernard SAINT-JEAN

Mission Ancienne
Gare de Déportation
bernard.st-jean@ville-bobigny.fr
Tél. : 01 41 60 95 50

LA COUR, GARE DES VOYAGEURS

Probablement dernier bâtiment civil vu par les déportés, la gare des voyageurs et sa cour forment un sas entre présent et espace sanctuarisé de la mémoire. Le seuil de la cour de la gare de marchandises, lieu de formation des convois, qui était invisible, est redessiné et rendu à nouveau perceptible.

LA COUR DE LA GARE DE MARCHANDISES ET SA HALLE : COUR DE LA DÉPORTATION

L'assiette minérale de la gare de marchandises constitue le cœur du mémorial. C'est ici sur les voies qu'étaient formés les convois. C'est ici qu'embarquaient les déportés dans des wagons plombés. Ici, les pavés d'origine, foulés par les déportés, ont été révélés et restaurés.

L'intégrité physique et spatiale de cette cour est retrouvée. Ici sur une ancienne dalle se dressent les stèles à la mémoire de tous les convois partis de France et aux 21 convois partis de Bobigny. Dans cette cour des marchandises, cour de la Déportation, face à la halle restaurée, point focal tant pour la réflexion que pour la commémoration, s'écrit sur l'un des grands artefacts industriels d'après-guerre, gravé comme l'empreinte des déportés : « Si l'Écho de leur voix faiblit nous périrons ».

JARDIN DE FRICHE, JARDIN DE LA MÉMOIRE

Avec l'arrêt de l'exploitation industrielle et ferroviaire de la gare au milieu des années 2000, très vite, la nature a repris ses droits sur ce site de plus de trois hectares. En 2010, cette friche était classée « site pilote » par l'Observatoire Départemental de la Biodiversité en milieu Urbain de Seine-Saint-Denis. Elle constitue depuis un noyau secondaire de la Trame Verte et Bleue du territoire Est-Francilien. Les aménagements paysagers du mémorial ont pleinement intégré les enjeux de préservation et de valorisation environnementaux. À ce titre, ces aménagements ont reçu le soutien de L'Agence de l'Eau Seine Normandie.



JARDIN DE FRICHE, JARDIN DE LA MÉMOIRE

Avec l'arrêt de l'exploitation industrielle et ferroviaire au milieu des années 2000, la nature a rapidement repris sa place et ses droits sur les 3 hectares du site de la gare. En 2010, cette friche était classée « site pilote » par l'Observatoire Départemental de la Biodiversité en milieu Urbain de Seine-Saint-Denis. Elle constitue depuis un noyau secondaire de la Trame Verte et Bleue du territoire Est-Francilien. Les aménagements paysagers du mémorial ont intégré les enjeux de préservation et de valorisation environnementaux. À ce titre, ces aménagements ont reçu le soutien de L'Agence de l'Eau Seine Normandie.

UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT ADAPTÉE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Depuis la cessation d'activité, les relevés écologiques ont montré l'apparition et le développement d'une faune et d'une flore diversifiée mais menacée par des espèces invasives particulièrement agressives (renouée, ailante, buddleia). De nouveaux aménagements paysagers et des espaces en création ont été réalisés sur un peu plus d'un tiers de la surface. Les deux tiers restants, laissés en gestion naturelle, ont été nettoyés, restaurés et renforcés en traitant les plantes invasives et en plantant massivement pour régénérer les espaces existants et renforcer cet îlot urbain de biodiversité.

La gestion des eaux pluviales à la parcelle a permis par ailleurs de créer de nouveaux habitats plus frais et humides avec des végétaux spécifiques qui s'opposent aux milieux secs déjà présents sur le site, formant ainsi une mosaïque de milieux, herbacés ou arborés, propices à un gain de la biodiversité en milieu urbain.

Une gestion différenciée des aménagements a été réalisée en fonction des usages, de la spécificité mémorielle de certains espaces qui demandent une ambiance soignée et de la volonté de maintenir des espaces réservés au développement de la flore et de la faune.

DES ESPACES VERTS DE CRÉATION

Deux jardins ont été créés : l'un en partie haute où débute le parcours mémoriel avec le jardin de l'Esplanade du Présent, l'autre en partie basse, en promenade à proximité des rails.

Le jardin de l'Esplanade du Présent est un jardin mémoriel, de recueillement. Soigné, il met en valeur le bâtiment construit pour l'accueil. Douze arbres totem symbolisent l'Europe de l'Est avec des pins noirs et la Méditerranée avec des Cyprès d'Italie. Des massifs de vivaces, d'arbustes et de couvres-sols complètent la palette végétale. D'origines variées, ils représentent une diaspora végétale et assurent une floraison quasi-permanente. L'entretien sera particulièrement soigné sur cet espace mémoriel.

La promenade des rails est un espace plus champêtre avec des arbres, des écrans arbustifs et des vivaces d'origine indigène et méridionale pour faire face aux changements climatiques annoncés.



Jardin de friche, jardin de la mémoire



CONTACTS

Adèle PURLICH

Direction Ancienne
Gare de Déportation
adele.purlich@ville-bobigny.fr
Tél. : 06 34 45 86 68

Bernard SAINT-JEAN

Mission Ancienne
Gare de Déportation
bernard.st-jean@ville-bobigny.fr
Tél. : 01 41 60 95 50

DES ESPACES VERTS EXISTANTS RENFORCÉS

En fond de parcelle, associée à quatre voies ferrées, s'est développée sur un demi-hectare une bande boisée et arbustive pionnière qui forme un fond d'écran et une barrière visuelle d'une vingtaine de mètres de large. Cet espace a été nettoyé, les arbres conservés et renforcés par la plantation d'arbres et d'arbustes.

Ce lieu imite un habitat naturel de lisière forestière et constitue un îlot de biodiversité abritant une riche faune d'oiseaux, de reptiles et d'insectes ainsi qu'une flore plus importante par rapport aux relevés initiaux. Un entretien à minima sera mis en place visant à maintenir dégagés les faisceaux de rails et à maîtriser les plantes invasives.

Un « jardin sauvage » a été également conservé. C'est un espace clos en devenir, porteur de végétalisation pionnière. Il mêle des habitats variés avec une cour pavée à végétaux d'interstice, une noue pouvant évoluer en mare temporaire avec une flore et une faune spécifique et un écran arbustif apte à attirer toute une faune d'insectes en recherche de pollens. Ce jardin sera visitable sur rendez-vous.

LES COURS EN PAVÉS : UN MILIEU SPÉCIFIQUE

Les cours en pavés forment un espace particulier de 6 000 m² qui témoigne de l'histoire du site, mais abrite également une flore et une faune bien spécifique d'interstice. Ces cours sont colonisées par une flore rare à l'échelle régionale ou locale avec le calament des champs et la potentille argentée. Enfin, un mat d'éclairage abrite régulièrement une couvée de faucon pèlerin qui veille sur le site.



LES PARTENAIRES

La maîtrise d'ouvrage de ce projet a été assurée par la Ville de Bobigny, avec le concours de nombreux partenaires.

FINANCEMENTS

Ministère des Armées, Ministère de la Culture, Préfecture de Seine-Saint-Denis, Région Île-de-France, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Association Fonds Mémoire d'Auschwitz, Fondation du Patrimoine, Agence de l'Eau Seine Normandie, Ville de Bobigny, SNCF.

AUTRES PARTENAIRES

Mémorial de la Shoah, association «convoi 73», association Europe de la Mémoire, association «Pas d'avenir sans mémoire, Drancy-Le Bourget-Bobigny», Département de Seine-Saint-Denis, Seine-Saint-Denis Tourisme.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Un conseil scientifique multidisciplinaire a veillé à la pertinence du contenu historique évoqué sur site et a été associé à la définition des orientations du projet.

Présidé par Denis Peschanski, historien, directeur de recherche au CNRS, université de Paris 1, président du conseil scientifique du mémorial de Caen et de celui du camp de Rivesaltes, ce conseil réunit :

Serge Klarsfeld, historien et avocat, président de l'association Fils et Filles de Déportés Juifs de France et vice-président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah ;

Renée Posznanski, professeure émérite à l'Université Ben Gourion (Israël), spécialiste de l'histoire des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale ;

Anne Raulin, anthropologue et sociologue, fondatrice du laboratoire d'anthropologie urbaine en France au CNRS ;

Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste ;

COMMISSARIAT D'EXPOSITION

Il est assuré par **Thomas Fontaine**, historien, directeur du musée de la résistance nationale.

Avec la participation de :

- **Judith Cytrynowicz**, chargée de mission à la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.
- **Olivier Lalieu**, responsable des lieux de mémoire au Mémorial de la Shoah.

ÉQUIPE PAYSAGISTE ET ARCHITECTURALE

À l'issue d'un concours européen de maîtrise d'œuvre, la conception de projet a été confiée à l'équipe lauréate regroupant :

- Pierre Marchevet**, paysagiste, OKRA ;
- Philippe Prost**, Atelier d'Architecture Philippe Prost ;
- Jean Louis Ducreux**, Atelier d'écologie urbaine ;
- Tristan Bullier**, 8'18 lumière ;
- OCTE**.

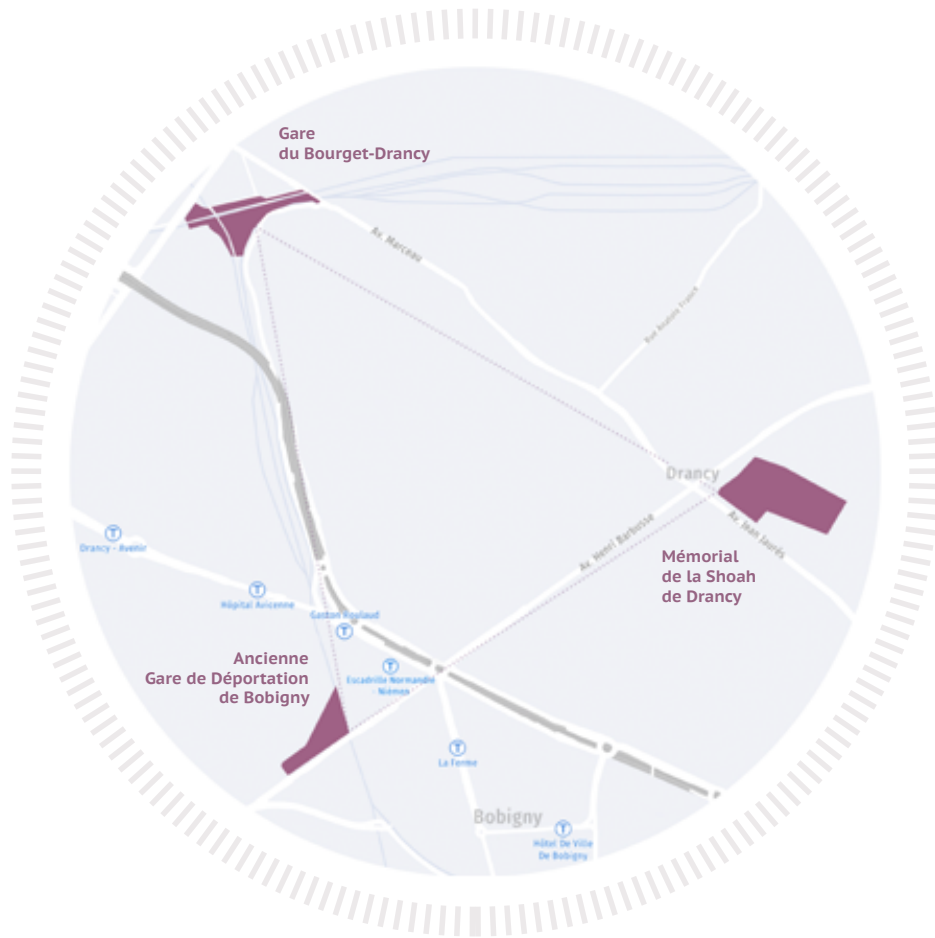
ENTREPRISES

- Voiries Divers Réseau : **EMULITHE** et **EUROVIA**
- Bâtiment : **PRADEAU MORIN**
- Scénographie : **EMPREINTE**

COÛT TOTAL
4,5 M€



ANCIENNE GARE DE DÉPORTATION DE BOBIGNY



Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France

